



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Date de la convocation : VENDREDI 9 JUIN 2023

Secrétaire de séance : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

D2023-36 – Approbation du compte administratif relatif à l'exercice 2022

Le rapport du compte administratif de l'exercice 2022 est joint à la présente délibération.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif est dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Considérant que Monsieur Vincent Terrail Novès, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2022 les finances du Syndicat Mixte DECOSET en poursuivant le recouvrement de toutes les recettes et en n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2022 ;

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Accusé de réception en préfecture 031-253102636-20230615-D2023-36-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023

	<i>fonctionnement</i>	<i>investissement</i>	<i>Total</i>
Recettes de l'année	66 234 970,58 €	1 632 319,65 €	67 867 290,23 €
dépenses de l'année	57 964 650,21 €	3 345 853,65 €	61 310 503,86 €
résultat de l'année	8 270 320,37 €	-1 713 534,00 €	6 556 786,37 €
reprise résultat antérieur	15 640 603,21 €	621 571,20 €	16 262 174,41 €
Résultat total	23 910 923,58 €	-1 091 962,80 €	22 818 960,78 €
RAR recettes		0,00 €	
RAR dépenses		4 307 275,37 €	4 307 275,37 €
Résultats RAR	0,00 €	-4 307 275,37 €	-4 307 275,37 €
Résultat final après RAR	23 910 923,58 €	-5 399 238,17 €	18 511 685,41 €
dont affectation	5 399 238,17 €		
dont report à nouveau	18 511 685,41 €		

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité :

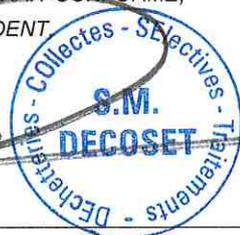
- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes et les crédits annulés

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance
M. FOUCHOU-LAPEYRADE



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	16	16	32
Nombre de voix par délégué	2	1	48
Présents	8	9	17
Votants	8	9	17
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	18	9	27
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	18	9	27

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230615-D2023-36-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023